

## **Mobilisation générale le 5 avril 2022 TOUS EN GREVE !!!**

### **COLERE ET INQUIETUDES DES SALARIES DE LA FONDATION ACTION ENFANCE SUR L'ATTRIBUTION DES 183 € NET ET SUR LA REMISE EN CAUSE DE LEUR CONVENTION COLLECTIVE (CCN51)**

#### **POUR FO, LA SEULE ISSUE C'EST L'ATTRIBUTION DES 183 EUROS POUR TOUS.**

FO dénonçait, en novembre 2021, les conséquences sur les conditions de travail des salariés et sur les conditions d'accueil des jeunes :

- du défaut de recrutement,
- du manque criant de personnel stable.

**La réponse du Gouvernement à la mobilisation des professionnels du secteur :**

#### **183 euros mais PAS pour tous !**

Dans l'ensemble des établissements de la Fondation, **le turn-over et le manque de personnel** sont toujours une des raisons principales des difficultés quotidiennes : intérim, CDD, déplacement des personnels au pied levé, salariés inexpérimentés qui se retrouvent en solo...

Ces fonctionnements font prendre des risques aux salariés et aux jeunes. Les informations préoccupantes se multiplient.

A ces conditions de travail inacceptables, s'ajoutent des tensions dans les relations de travail liées au **management déshumanisé**, souvent dénoncé par les représentants du personnel.

Pour FO, les conditions de travail sont un frein au recrutement. Le rythme de travail implique un déséquilibre vie personnelle / vie professionnelle. La charge de travail quotidienne lourde peut rebuter les nouveaux embauchés. De plus, le manque de reconnaissance de la hiérarchie à travers un management défaillant se répercute sur les conditions de travail de tous les corps de métiers (administratifs, services généraux...).

### **Attribution immédiate des 183 euros net pour tous les salariés La colère gronde. Les salariés s'organisent.**

#### **REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE**

Votre déléguée syndicale : Aïcha KHATRI 06 20 35 08 12

Le site internet FO ACTION ENFANCE : <https://fo-actionenfance.fr/>

# 183€ POUR TOUS

